

Le gouvernement Harper mise 10 millions de dollars sur la Fondation Canadienne des Jeunes Entrepreneurs

Dans le cadre du Plan d'action économique du Canada, le gouvernement Harper investit 10 millions de dollars dans la Fondation canadienne des jeunes entrepreneurs (FCJE), un organisme caritatif d'envergure nationale qui offre du mentorat, du financement et des ressources d'affaires afin d'aider les jeunes entrepreneurs canadiens de 18 à 34 ans à lancer, avec succès, leur propre entreprise.

Fondée en 1996, la FCJE encourage des jeunes qui, sans elle, n'auraient pas la chance de développer leur plein potentiel et de se lancer en affaires. S'inspirant du Prince's Trust, du Royaume-Uni, la FCJE est une organisation accréditée de Youth Business International (YBI). Reconnue internationalement comme chef de file dans son secteur d'activités, elle est souvent appelée à agir comme mentor auprès d'organismes de différents pays qui assurent la gestion de programmes destinés aux jeunes entrepreneurs.

La FCJE fournit des prêts pouvant atteindre 15 000 \$ et des ressources d'affaires en ligne qui représentent les assises nécessaires au démarrage de nouvelles entreprises. La période de remboursement varie en fonction du prêt. Jusqu'à 7 500 \$, le prêt est remboursable sur trois ans; au-delà, sur cinq ans. La première année, seuls les intérêts (taux préférentiel d'une banque à charte plus deux pour cent) sont remboursés. Il y a en outre des frais d'ouverture de dossier de 50 \$ et des frais administratifs mensuels de 10 \$.

De plus, l'un des éléments qui font

toute la différence entre l'échec et le succès durable d'une nouvelle entreprise est le programme de mentorat obligatoire et de classe mondiale. La FCJE assure le jumelage et la formation de chacun de ses entrepreneurs et leur désigne, individuellement, un mentor bénévole dévoué et qualifié qui les accompagnera pendant au moins deux ans, durant la période critique du démarrage de leur entreprise.

Les partenaires, dans presque tous les secteurs, sont disséminés dans l'ensemble du pays.

L'an dernier, la FCJE a financé 400 nouvelles entreprises dans l'ensemble du pays portant leur total à 2 800. Ces commerces ont généré des ventes de 300 millions de dollars, des recettes fiscales de 69 millions et des recettes d'exportation de 33 millions de dollars, sans compter plus de 15 000 nouveaux emplois, chaque nouvelle entreprise en créant en moyenne cinq. La FCJE peut s'enorgueillir d'un taux de remboursement de 95 %, les sommes étant réinvesties dans la nouvelle vague d'entrepreneurs.

En collaborant dans le cadre des infrastructures actuelles et grâce à des dons généreux des secteurs privés et publics, et à un réseau de plus de 150 partenaires communautaires et de plus de 2 600 bénévoles, la FCJE met en œuvre d'un océan à l'autre son programme essentiel.

Pour tout complément d'information ou demande de prêt, consulter le site à l'adresse : <http://www.fcje.ca>

Le Forum musulman canadien (FMC-CMF) annule la réunion de la communauté musulmane avec M. Jason Kenny, ministre de la Citoyenneté, Immigration et Multiculturalisme

Suite à un appel de la Coalition pour la justice et la paix en Palestine (CJPP), le Forum musulman canadien (FMC-CMF) annule la réunion de la communauté musulmane avec M. Jason Kenny, Ministre de Citoyenneté, Immigration et Multiculturalisme, qui était prévue pour le 4 avril 2009 à Montréal.

Le Forum musulman canadien (FMC-CMF) avait au départ accepté cette invitation suite à l'approche du bureau de M. Kenny et son assistant, pour discuter de nos préoccupations concernant ses allégations qui encourage l'Islamophobie et l'Arabophobie.

La position de M. Kenny à l'égard de la Fédération canado-arabe (CAF) et son attaque personnelle contre le Congrès islamique canadien (CIC) ajoute une insulte à l'injure déjà causée par la position du gouvernement envers l'attaque barbare israélienne sur le peuple Palestinien.

Nous, le Forum musulman canadien (FMC-CMF) considérons que la décision récente de M. Kenny de réduire

au silence l'opposition à la guerre injuste en Afghanistan et de l'occupation de la Palestine, en interdisant le respectable député britannique M. George Galloway d'entrer au Canada comme une nouvelle forme de «maccarthysme» face à laquelle tous les Canadiens et Canadiennes devraient s'y opposer fermement.

Le Forum musulman canadien (FMC-CMF) s'unit avec tous les autres Québécois et Canadiens qui refusent les atteintes à la liberté d'expression.

Le Forum musulman canadien (FMC-CMF) ajoute sa voix aux nombreuses autres personnes qui ont déjà refusé de rencontrer M. Kenny.

Au sujet du FMC - CMF

Fondé en 1993, le Forum musulman canadien (FMC-CMF) est une organisation communautaire, non partisane sans but lucratif. Il représente l'intérêt commun et collectif de la communauté musulmane sur les questions relatives à la politique publique et veille à protéger leurs droits civils.

Source: Bilal Hamideh, VP Relation Politique, (FMC - CMF)

Le Canada signe avec l'Espagne un accord sur la mobilité des jeunes

Le Canada a signé le 10 mars dernier avec l'Espagne un accord qui s'inscrit dans le cadre des Programmes internationaux pour les jeunes (PIJ) du ministère canadien des affaires étrangères et du commerce international (MAECI).

L'accord permettra à des jeunes du Canada et de l'Espagne de voyager et de travailler dans l'un ou l'autre pays pendant une période pouvant durer jusqu'à un an.

« Ce programme va favoriser la poursuite des intérêts internationaux à long terme du Canada et de l'Espagne, car il offre aux jeunes des deux pays la possibilité

d'approfondir leur développement professionnel en leur procurant des expériences importantes au chapitre de la culture et du travail à l'étranger », a déclaré le ministre Cannon.

L'accord, signé par le ministre Cannon et l'ambassadeur de l'Espagne au Canada, M. Mariano Alonso-Burón, sera déposé devant le Parlement canadien ce printemps et mis en œuvre plus tard cette année. «Nous voulons que les jeunes Espagnols aient l'occasion de mieux connaître le Canada, a poursuivi le ministre. Les échanges de jeunes entre nos deux pays vont contribuer au renforcement de nos relations bilatérales tout en aidant à accroître les échanges commer-

ciaux, les investissements et le tourisme. »

Les PIJ fonctionnent selon le principe du recouvrement des coûts. Ils permettent à de jeunes du Canada de travailler et voyager dans un pays étranger et à des jeunes de ce pays de faire de même au Canada pendant une période maximale d'un an.

L'Europe est l'un des endroits les plus attrayants où les jeunes Canadiens peuvent acquérir une expérience de travail internationale.

Le Canada a signé un accord semblable avec la Pologne en mai 2008 et on s'attend à ce que des ententes similaires soient conclues avec huit autres pays

européens dans les prochains mois. À l'heure actuelle, les participants canadiens peuvent voyager et travailler dans 19 pays de par le monde.

Citoyenneté et Immigration Canada (CIC) s'occupe de la délivrance des permis de travail aux participants étrangers. On trouvera plus de détails sur les PIJ dans le site Web du MAECI à l'adresse <http://www.international.gc.ca/>

Pour plus de renseignements sur l'admission au Canada en tant que visiteur, voir le site de CIC à l'adresse suivante:

<http://www.cic.gc.ca/francais/index.asp>